

## **Conférence du 6 avril 2010 au MEIE-Bercy**

**« Transformer les défis environnementaux globaux en opportunités : l'exemple du FFEM ».**

### **Allocution de Marc-Antoine Martin - Secrétaire général du FFEM**

---

**Madame la Ministre,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux,  
Mesdames et Messieurs.**

Je tiens à vous remercier pour votre présence à cette matinée de réflexion et en particulier nos partenaires venus du Maghreb, d'Outre Atlantique et d'Europe. Je remercie également Mesdames et Messieurs les conférenciers pour leurs témoignages.

Je vais essayer faire court et de mettre en évidence quelques aspects importants des débats caractérisant le FFEM, tels que je les ai perçus ce matin.

### **1er point fondamental/caractéristique - Le lien entre environnement et développement**

Quand en 1994 le Gouvernement français a créé le FFEM, en même temps qu'il soutenait la création du FEM multilatéral, il a témoigné d'une étonnante intuition : à savoir, considérer que les questions d'environnement mondial étaient indissociables du développement économique et social, voire des aspects culturels, en opposition à une vision conversationniste et strictement protectionniste de l'environnement.

Rien n'existait à l'époque pour le financement spécifique de ces sujets globaux.

Depuis, les choses ont évolué, et dans le bon sens si je puis dire, même si l'environnement en général, les ressources naturelles en particulier, se sont dégradés sous la pression démographique ou une croissance trop quantitative (cf. les sujets d'actualité récurrents sur le thon rouge, la déforestation tropicale) et semblent donner raison à Chateaubriand :

***"Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent".***

Nous percevons, enfin, la **finitude** des ressources physiques de la Planète et **l'Inversion des raretés**: avant, il y avait beaucoup de ressources et peu de population, aujourd'hui, c'est l'inverse.

Mais, maintenant nous savons, maintenant nous pouvons et nous voulons agir.

## 2ème point fondamental - L'innovation

Avec son Comité scientifique et technique (CST), présidé par M. Michel Griffon, le FFEM est d'une part, en prise avec le monde de la recherche et d'autre part, dans une démarche de « pont » entre chercheurs, opérateurs et financeurs.

C'est le rôle cardinal de ce CST d'interroger sur le potentiel d'innovation des actions présentées au financement du FFEM, comme de s'assurer de la qualité des méthodes de mesures des résultats, des impacts, et de leur capitalisation.

Les **gisements** importants d'innovation sont dans les **transversalités** génératrices de nouvelles approches.

Ils sont aussi dans le **décloisonnement** des différents domaines de l'environnement mondial – climat, biodiversité...- et dans les articulations entre ces domaines et la santé, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, les migrations, la croissance ou encore avec ce qui relève du patrimoine culturel.

**Pour le FFEM, l'Innovation,**

***c'est d'abord* développer et promouvoir des concepts et des méthodes,**

- les **approches éco systémiques**, les approches paysage,
- l'**approche territoriale**, où la France dispose d'un « discours » spécifique et d'expériences réussies, notamment les parcs naturels, les aires protégées, la GIRE\* et la GISC\*\*, l'exemple du Conservatoire du Littoral,...
- la connaissance des **externalités environnementales et sociales**, des services environnementaux fournis par les écosystèmes, la valorisation du capital naturel et social,
- l'**écologie industrielle** (y compris les zones industrielles), les **villes durables** (avec des réglementations thermiques dans l'habitat, des plans transports sobres en carbone, des services énergétiques intégrés (ESCO)\*\*\* ...),
- les pratiques agro-écologiques et l'**agriculture écologiquement Intensive**, les pactes de conservation des ressources naturelles avec les communautés locales du Sud,
- la **gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles** (les produits ligneux, la filière biomasse matériaux, les ressources halieutiques, ...),
- la **valorisation énergétique de la biomasse**,
- les **aires protégées terrestres et marines dont les récifs coralliens, les pêcherles ;**

**l'Innovation, c'est aussi des instruments et des outils comme,**

- les projets **régionaux**, les projets multi-pays et l'approche programmatique
- les **investissements socialement responsables**,
- les **Innovations financières** : paiements des services environnementaux, conversions de dette (liées aux C2D\*\*\*\*) en faveur de l'environnement, crédits carbone volontaires, fonds fiduciaires pour financer les coûts récurrents de la biodiversité, diverses compensations en faveur de la biodiversité, le « carbone bleu » de la biomasse végétale sous-marine, le mécanisme REDD\*\*\*\*\*+, etc.

**enfin, c'est encourager,**

- la formation, les réglementations, les dispositifs de contrôle et de régulation (cf. les débats actuels sur le MRV –*monitoring* –*report* –*verification*), les aspects institutionnels, bref, les **politiques publiques** de développement durable

### **3ème point fondamental/caractéristique – le lien avec le secteur privé et les entrepreneurs**

Il y a consensus sur l'indispensable mobilisation du secteur privé dès lors que nous évoquons une croissance verte, une croissance plurielle (chaque pays est dans une situation spécifique) et une croissance solidaire.

Le rôle du FFEM est fortement axé vers la **promotion de politiques publiques durables environnementales** dans les PED.

Celles-ci permettent aux acteurs privés de **bénéficier de cadres institutionnels fiables** ou d'**Intervenir dans des filières innovantes structurées**.

En particulier, en intervenant au stade de l'expérimentation et du projet-démonstrateur précédant le développement.

Dans les projets qu'il cofinance, le FFEM mobilise principalement les **bureaux d'études, les PME et les grandes entreprises, les associations et réseaux professionnels**, très souvent français. Ces projets mobilisent aussi les Fondations privées, les collectivités locales et pôles de compétitivité, le secteur bancaire et financier.

Enfin, le FFEM intervient toujours dans le **cadre de l'Equipe-France** et en synergie avec les **ballleurs**, comme l'Agence Française de Développement.

### **4ème point fondamental. Les partenariats et le lien entre les actions multilatérales et bilatérales de l'Aide publique au développement**

Une dimension essentielle du Fonds est son réseau ouvert de partenaires du Nord et du Sud : outre les partenaires déjà cités, mentionnons les **organismes de recherche, les ONG, la société civile, les organismes/institutions régionaux ou internationaux**.

Avec la mobilisation de ces acteurs depuis 1995, le FFEM a soutenu plus de **200 projets représentant 200 M€ de subventions, qui ont permis de lever plus de 2 Mrds € de cofinancements**.

Vous trouverez à l'entrée de la salle ou sur le site Internet du FFEM les informations détaillées sur tous ses projets.

Sans entrer dans les détails, je mentionnerai ici le cas d'une opération, en **Afrique francophone**, appelée « **programme de petites initiatives** » (de 10 à 50 000 euros chacune) en faveur du développement local et mise en œuvre avec des ONG du Sud.

Par exemple à **Madagascar**, la petite initiative de « **valorisation des produits de la biodiversité avec des Industriels des cosmétiques et parfums** ».

Elle a permis de protéger la biodiversité en procurant aux populations des revenus, alternatifs à la défriche-brûlis traditionnelle de la forêt, par la vente de produits (huiles

essentielles, plantes médicinales, écotourisme) et en mettant en œuvre des actions de partenariats éthiques avec les entreprises occidentales.

**Je soulignerai également le rôle de « pont » du FFEM entre le multilatéral et le bilatéral**

Avec le FEM, le FFEM a un lien historique de construction et ses relations fréquentes sont source d'enrichissements, que je sais partagés.

Il a aussi une relation ancienne avec le **Fonds multilatéral du Protocole de Montréal** pour la protection de la couche d'ozone.

En plus des contacts avec les organisations des Nations Unies – BM, PNUE, PNUD, ONUDI, UNESCO - le **FFEM**, avec ses activités de projets, de capitalisation et de communication, **concrétise et illustre les engagements de la France dans les Accords Multilatéraux**, « Climat », « Biodiversité », « Désertification », mais aussi ceux qui sont moins souvent cités : « Stockholm » pour les POP, RAMSAR, CITES, ou « Barcelone » pour la Méditerranée...

**Le FFEM est donc à la croisée de différents chemins, il a un rôle clé d'interface dans un monde où les actions sont usuellement fragmentées.**

**Et maintenant, quelles pistes pourrions-nous retenir pour le futur ?**

Au risque de faire une synthèse réductionniste, je crois que nous sommes tous d'accord sur les grandes caractéristiques du FFEM, sur son intérêt.

Concrètement, le FFEM devra garder son âme, son « état d'esprit » comme évoqué ce matin. Il continuera à contribuer à la définition d'un nouveau paradigme, d'un nouveau chemin du Développement, comme également évoqué.

Mais, il doit **se mettre en position d'avancer mieux dans les grandes directions dessinées aujourd'hui** : innovation-recherche, secteur privé/entrepreneurs, partenariats.

Je vois cinq défis à relever :

- **1. garder et promouvoir les avancées en termes de concepts, méthodes, outils, et donc s'impliquer sur les thématiques transversales et rester attentifs aux grands enjeux de demain, en particulier dans les océans, l'alimentation des populations, les villes, les forêts...**
- **2. valoriser encore mieux les savoirs et savoir-faire de France et en Europe,**
- **3. renforcer la réplique des actions, des percées du Fonds, par des synergies plus étroites avec tous les partenaires cités précédemment,**
- **4. élargir les ressources financières du Fonds avec de nouveaux partenaires volontaires,**
- **5. mieux faire savoir et faire connaître ce qu'il fait.**

J'ajouterai un **sixième défi** : rester efficient et très attentif aux coûts de gestion tout en gardant à l'esprit qu'il n'y a pas d'innovation sans acceptation du risque d'échec.

De ce point de vue, la gouvernance du FFEM, avec les procédures rigoureuses de l'AFD et avec le CST critique et prospectif, sont des garanties réelles et des atouts.

## **En conclusion**

**La France a su se doter d'un instrument financier de coopération, original, simple, véritable laboratoire d'innovations opérationnelles pour l'environnement mondial.**

Même si nous avons rencontré des difficultés, sur quasiment tous les sujets, le FFEM a été en anticipation, innovant et pertinent : telles sont les conclusions de toutes évaluations externes, précédant chacune des 4 dernières reconstitutions financières.

Pour illustrer cette conviction, je voudrais terminer par ces mots de Sénèque :

***« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que l'on n'ose pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles ».***

Je vous remercie.

---

\* : GIRE : gestion intégrée des ressources en eau  
\*\* : GISCO : gestion intégrée des zones côtières  
\*\*\* : ESCO : société de services en énergie/*Energy service company*  
\*\*\* : C2D : contrat de désendettement et de développement  
\*\*\*\* : REDD : *Reducing deforestation and degradation*